

DEGRÉ QUALIFIANT PROFESSIONNEL



Cuisinier de Collectivité

	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année
Formation Générale Commune	16h	16h	16h
Français	4h	4h	4h
Mathématiques	2h	2h	2h
Langue moderne I : Néerlandais	2h	-	-
Formation historique et géographique	2h	2h	2h
Formation sociale et économique	-	2h	2h
Formation scientifique	2h	2h	2h
Éducation physique	2h	2h	2h
Religion catholique	2h	2h	2h
Option de Base Groupée	19h	20h	20h
Travaux pratiques - Art culinaire	9h	14h	14h
Travaux pratiques - Salle	6h	-	-
Technologie de la cuisine	3h	-	-
Technologie de la salle	1h	-	-
Technologie	-	4h	4h
Langue moderne : Néerlandais	-	2h	2h
Renforcement Formation Générale Commune	1h	1h	1h
Mathématiques	1h	1h	1h

Cette heure sera donnée pendant les travaux pratiques d'art culinaire. Elle ne s'ajoute donc pas à l'horaire.

Horaire complet : 35h 36h 36h

Activité(s) organisée(s) :

- Stages en cuisine de collectivité

A la fin de la 6^e année dans le Degré Qualifiant Professionnel - Cuisinier de Collectivité, l'élève obtient :

- Le Certificat d'Études de 6^e année de l'enseignement secondaire Professionnel (C.E.6.P.)
- Le Certificat de Qualification de 6^e année de l'enseignement secondaire Professionnel (C.Q.6.P.)